



## TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un.e consultant.e national.e pour la traduction du rapport national annuel sur l'application de la loi n°58 de 2017 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	<p>Le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors (MFES)</p> <p>L'Unité de Gestion du Programme de Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PPEFH)</p> <p>En partenariat avec :</p> <p>Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)</p> <p>L'Union Européenne (UE)</p>
Sujet de la consultation	<p>Traduction du rapport national sur l'application de la loi n°58 de 2017 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes</p>
Contexte	<p>Selon l'article 12 de la loi n°58 de 2017 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes, le Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Séniors est tenue de préparer et de diffuser un rapport national annuel sur l'application de la dite loi</p> <p>Il s'inscrit alors dans le cadre du suivi de l'application de la loi n°58 et la diffusion des différents efforts déployés pour la mise en application des différentes mesures législatives, préventive et actions de protection et de prise en charge des femmes victimes de violence.</p> <p>Ce qui répond aussi, aux dispositions constitutionnelles mettant à la charge de l'Etat les obligations de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-prendre les mesures nécessaires pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (art 46)</li><li>-garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes (art 21,46)</li><li>-protéger la dignité de la personne et de son intégrité physique (art 23)</li></ul> <p>Ce rapport a été élaboré en arabe et dans le but d'assurer une diffusion plus large de cet outil, le MFES et ses partenaires recherchent actuellement un/e consultant/e national/e chargé/e de la traduction du guide en français.</p> <p><b>Pour cela, le PPEFH prévoit le recrutement d'un-e consultant-e national-e pour traduire le rapport national annuel sur l'application de la loi n°58 de 2017</b></p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le <b>rapport national annuel sur l'application de la loi n°58 de 2017</b> est traduit et disponible en langue française</li></ul>
Tâches et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réunions de travail avec les partenaires impliqués</li><li>• Traduction de l'intégralité du document en français</li></ul>
Période et conditions du	<ul style="list-style-type: none"><li>• 15 jours de travail étalés sur la période allant du 22 septembre au 6 octobre 2020</li></ul>

contrat	
Date et livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'activité : 22 septembre 2020</li> <li>• Remise du document finalisé : 6 Octobre 2020</li> </ul>
Suivi / monitoring	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du PPEFH, du MFFES, de l'UNFPA et l'UE en charge du projet de lutte contre les discriminations et VFG</li> <li>• La/e consultant(e) est tenu.e à une obligation de confidentialité, et ne doit publier ou divulguer aucune information portée à ses connaissances dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</li> </ul>
Qualifications / Expérience	<p>Les soumissionnaires doivent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disposer d'un diplôme en traduction (exigé)</li> <li>2. Justifier d'une expérience significative dans la traduction de documents de l'arabe vers le français</li> <li>3. Disposer d'une bonne connaissance du contexte tunisien en matière de lutte contre les discriminations est souhaitable</li> </ol>
Soumission des candidatures	<p>Le dossier de soumission doit comprendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une offre technique comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un calendrier d'exécution</li> <li>• Un CV détaillé actualisé comprenant au moins deux références professionnelles</li> </ul> </li> <li>2. Une offre financière détaillée</li> </ol> <p>La demande de candidature sera envoyée à l'adresse suivante : <a href="mailto:ugp.office@moussawat.tn">ugp.office@moussawat.tn</a>  Sous l'intitulé : <b>Appel à candidature, Traduction du rapport national annuel sur l'application de la loi n°58 de 2017</b>  Le dernier délai de soumission des candidatures est fixé au <b>21 septembre 2020</b>.</p>